

Avignon, le 25/08/2023

Direction départementale de Vaucluse
Santé environnement-DD84

Affaire suivie par : Sophie Bara

Tél. : 04.13.55.85.60

ars-paca-dt84-sante-environnement@ars.sante.fr

Réf : DD84-0823-8248-D

Le directeur général

à

DREAL PACA - UT84
UNITÉ TERRITORIALE DE VAUCLUSE

ut-84.dreal-paca@developpement-durable.gouv.fr

sabrina.guillevic@developpement-durable.gouv.fr

Objet : AENV - Augmentation capacité production de laine de verre - SAINT-GOBAIN ISOVER-USINE D'ORANGE

Vous m'avez transmis, pour avis, le dossier de demande d'autorisation environnementale unique déposé par la société ISOVER SAINT-GOBAIN relatif à son projet d'augmentation de la capacité de production de laine de verre sur le site qu'elle exploite à Orange.

Le dossier a été complété suite à l'avis de l'ARS daté du 09/12/23 en pièce jointe.

Impact acoustique dans l'environnement du site d'ISOVER SAINT-GOBAIN :

Plusieurs campagnes de mesures de bruit ont été réalisées en 2008, 2019 et 2022. Les deux dernières campagnes montrent que les émissions sonores du site d'ISOVER sont conformes en limite de propriété mais présentent des non conformités en zone d'émergence réglementée (ZER).

La dernière campagne semble la plus représentative et conclut sur de fortes émergences, notamment au niveau de l'habitation située au nord du site. Les habitations au sud sont également impactées.

Les différentes sources de bruit ont été identifiées (tours aéro-réfrigérantes, moteurs, portails). Les solutions d'isolation acoustique préconisées dans le rapport d'étude acoustique de VENATHEC devront être mises en œuvre par ISOVER SAINT-GOBAIN pour permettre la conformité acoustique aux points situés en zone d'émergence réglementée.

L'efficacité des mesures d'isolation acoustique devra être vérifiée par des contrôles sur site.



Volet sanitaire de l'étude d'impact des rejets atmosphériques d'ISOVER :

Ce volet sanitaire a été conduit selon les principes méthodologiques du guide d'évaluation de l'état des milieux et des risques sanitaires, actualisé en 2021 par l'INERIS et relatif à la démarche intégrée pour la gestion des émissions de substances chimiques par les installations classées.

Le principal traceur du risque sanitaire de l'usine ISOVER SAINT-GOBAIN d'Orange est le chrome^{VI}, mesuré depuis 2016 dans les rejets atmosphériques canalisés de l'usine (rejets des lignes de fibrage et en particulier la ligne 5).

Or, les résultats des mesures de chrome^{VI} présentent une part d'incertitudes liée aux difficultés de métrologie de cet élément et à son instabilité dans l'environnement.

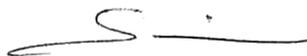
Par ailleurs, je constate que la valeur d'excès de risque individuel (ERI) pour le chrome^{VI}, calculée dans le dossier pour des valeurs moyennes d'émission, est proche du seuil d'acceptabilité défini dans le guide visé ci-dessus.

Considérant les incertitudes liées à la métrologie du chrome^{VI},
Considérant les efforts d'ISOVER SAINT-GOBAIN, tant au niveau de la métrologie qu'au niveau de la recherche de solutions de réduction du Chrome^{VI},
Considérant la faible population environnante,

J'émet un avis favorable au dossier sous réserve de la poursuite des efforts de réduction des émissions de chrome^{VI}, de la poursuite du programme de surveillance des rejets atmosphériques de l'usine et en particulier du chrome^{VI} et de la mise en œuvre des mesures d'isolation acoustique.

En cas d'augmentation sensible du chrome^{VI} dans l'environnement une nouvelle évaluation des risques sanitaires devra être réalisée.

Pour le directeur général et par délégation
Le directeur départemental de Vaucluse



Loïc SOURIAU